



Pôle Relations Territoriales Sud
Tél. 01.49.75.90.80
Fax 01.49.75.63.01

Orly, le 7 avril 2017

COMMUNIQUE

Entre le lundi 10 et le mercredi 12 avril 2017 (pendant une journée), entre 11h00 et 17h00 locales, les services de la Direction Générale de l'Aviation Civile, procèderont si les conditions météorologiques satisfont à la visibilité et au secteur de vent (configuration de vent d'ouest), au contrôle en vol des systèmes de radionavigation de la piste 4 de l'aéroport de Paris-Orly.

Un aéronef bimoteur à hélices, type Beechcraft ou ATR, effectuera des survols à basse altitude durant la période d'étalonnage.

Pendant cette période de réglages, les décollages et atterrissages s'effectueront uniquement sur la piste 3.

La Direction Générale de l'Aviation Civile et le Groupe ADP vous prient de bien vouloir excuser la gêne occasionnée pendant ces interventions nécessaires qui relèvent de la sécurité du transport aérien.

**La Maison de l'Environnement et du
Développement Durable
Aéroport Paris-Orly**